

Marché unique



Objectif B. Compétitivité des PME

Les programmes en gestion directe et indirecte, tels que le programme Erasmus +, sont gérés de manière différente des programmes en gestion partagée, tels que les fonds de la politique de cohésion (ex. FEDER, FSE+). Il s'agit de programmes **compétitifs**, qui fonctionnent principalement par **appels à projet**, selon un calendrier fixé au niveau européen, et requièrent, dans la plupart des cas, la mise en place de **partenariats**, incluant des acteurs de différents pays européens.

<p>Budget du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Montant (CPF 2021- 2027) : 4 375 millions d'euros (0,2% du CPF). • Répartition du budget par objectif : sécurité alimentaire (40%), compétitivité des PME (24%), statistiques (13%), marché intérieur (13%), normalisation (5%), consommateurs (5%). • Environ 10% de ce programme sont alloués via des appels à projets ouverts. • Les 90% restants sont alloués via des subventions directes, le plus souvent d'organismes européens ou internationaux comme l'Organisation mondiale pour la santé animale.
<p>Objectifs de l'objectif B. du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif B du programme Marché Unique vise à soutenir les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises (PME), à renforcer leur compétitivité et leur durabilité, notamment dans le secteur du tourisme. • Pour se faire le programme vise à : <ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter l'accès aux marchés, réduire la charge administrative ○ Promouvoir l'entrepreneuriat et l'acquisition de compétences entrepreneuriales ○ Promouvoir la modernisation de l'industrie et relever les défis mondiaux et sociétaux
<p>Types d'actions financées</p>	<p>Issu de six programmes européens précédents (dont COSME), le Marché Unique est structuré autour des six volets suivants, aux budgets et aux modalités de mise en œuvre différents. Cette fiche est concentrée sur, l'objectif B « Compétitivité des PME ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif A : un marché unique plus efficace. • Objectif B : un soutien aux petites et moyennes entreprises (PME). <ul style="list-style-type: none"> ○ Le programme finance surtout, via des subventions pluriannuelles, des prestataires offrant des conseils et d'autres services aux PME pour renforcer leur compétitivité et leur durabilité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Réseau Entreprise Europe (EEN) (53 millions € en 2025), a pour mission d'accompagner le développement des petites et moyennes entreprises. La Commission finance des conseillers EEN, souvent membres de chambres de commerce et d'industrie (CCI), qui aident les PME à renforcer leur compétitivité internationale et leur durabilité via des conseils, formations, analyses de marché, aide à l'application de la réglementation européenne ou à accéder aux financements européens, etc. ▪ Erasmus pour les jeunes entrepreneurs (Erasmus for Young Entrepreneurs - EYE) (17 millions € en 2025, programme de travail) finance, via des CCI, instituts de recherche ou associations qui agissent comme points de contact locaux, la mobilité de 1 à 6 mois de jeunes entrepreneurs auprès d'entrepreneurs expérimentés à l'étranger. Depuis sa création en 2010, EYE a permis près de 12 000 échanges dans plus de 45 pays. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée des accords : 36 mois (en général) ▪ Durée maximale du séjour à l'étranger par entrepreneur : entre 3 et 6 mois maximum.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'initiative Euroclusters (11 millions € en 2025) aide les pôles de compétitivité ou clusters (qui sont des groupes d'entreprises spécialisées) à renforcer leurs liens et collaborer pour exploiter de nouvelles opportunités commerciales résilientes en travaillant à anticiper et relever les défis (infrastructures critiques, inputs, technologie, compétences et chaînes de valeur). Le dernier appel à proposition 2024, ciblant l'innovation et l'adoption de nouvelles procédures et technologies avancées pour soutenir l'autonomie stratégique, comprenait 2 volets : un sur les technologies net-zéro et les matériaux premiers et l'autre sur les autres chaînes de valeurs. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ex : COSMETIC VALLEY, pôle de compétitivité, présent en Martinique & Guyane ; Le cluster Maritime de Martinique. ▪ Un Réseau d'ambassadeurs des PME pour promouvoir une réglementation et une élaboration de politiques favorables aux PME aux niveaux européen et national. <ul style="list-style-type: none"> ○ Le programme finance également des PME qui répondent directement à des appels à projet. <ul style="list-style-type: none"> • Objectif C : des normes européennes efficaces. L'objectif offre un soutien financier aux organisations qui élaborent des normes à l'échelle européenne. • Objectif D : la protection des consommateurs. L'objectif vise à contrôler la conformité et l'information des consommateurs. • Objectif E : la sécurité alimentaire. L'objectif vise à prévenir, contrôler et éliminer les maladies animales et les organismes nuisibles aux végétaux, soutenir la production/consommation durables d'aliments et améliorer le bien-être animal, l'efficacité, l'efficience et la fiabilité des contrôles officiels. • Objectif F : statistiques européennes de qualité. L'objectif offre un financement aux instituts nationaux de statistique.
--	--

<p>Qui peut candidater ?</p>	<p>Les principaux bénéficiaires ciblés sont les entreprises européennes, en particulier les PME, et les acteurs qui les représentent et les soutiennent.</p> <p><u>Pays</u></p> <p>Le programme est ouvert à la participation des pays suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pays membres de l'Union Européenne <ul style="list-style-type: none"> ○ Les personnes et les organisations de pays et territoires d'outre-mer (PTOM) peuvent participer au programme au titre de l'État membre auquel ils sont rattachés. Pour consulter la liste des PTOM. • Les pays en voie d'adhésion, les pays candidats et les candidats potentiels • Les pays relevant de la politique européenne de voisinage : Arménie, Géorgie, Moldavie, Ukraine. <p><u>Critères d'éligibilité</u></p> <p>Les critères d'éligibilité varient selon les actions du volet. La plupart des projets doivent être portés par un groupe d'acteurs issus de différents pays européens, appelé un consortium. En son sein, un acteur doit être le coordinateur, et les autres des partenaires. S'assurer de la qualité de ses partenaires est clef, consulter le « Guide du porteur de projets » développé par l'OCDE pour plus d'informations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau Européen des Entreprises (EEN) <ul style="list-style-type: none"> ○ Bénéficiaires : Communes, Intercommunalités, Départements, Régions, Collectivités d'outre-mer à statut particulier, Établissements publics dont services de l'État et CCI, Entreprises publiques locales (SEM, SPL, SemOp),
-------------------------------------	---

	<p>Associations, Entreprises privées, Organismes de Recherche, établis dans un état membres de l'UE, ou dans un État associé au programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les organisations membres du réseau sont souvent des chambres de commerce et d'industrie, des organisations de développement régional, des universités et instituts de recherche et des agences d'innovation. ○ Consortium : Un consortium composé d'au moins 2 entités, couvrant une région administrative NUTS1, doit être constitué. <ul style="list-style-type: none"> • Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Organismes intermédiaires bénéficiaires : entités publiques ou privées dont l'activité principale est dans le domaine du soutien aux entreprises. ○ Entrepreneurs bénéficiaires : doivent être âgés de +18 ans, et résider légalement dans un pays membre du programme (la participation n'est pas basée sur la nationalité, les ressortissants de pays tiers qui remplissent les critères d'éligibilité ou ont enregistré une entreprise dans l'un des pays participants sont donc éligibles). ○ Maturité de la PME : ceux qui partent doivent avoir < 3 ans d'expérience dans la gestion d'une entreprise ; Ceux qui accueillent > 3 ans d'expérience. ○ Destination : en plus des pays du Single Market Programme (SMP) en Europe, les entrepreneurs résidant dans des pays participants peuvent désormais faire une mobilité en dehors de l'Europe, par exemple au Canada, Singapour, Royaume Uni et États Unis. • Initiatives conjointes de clusters (EUROCLUSTERS) <ul style="list-style-type: none"> ○ Bénéficiaires : Établissement public dont services de l'État, Association, Entreprise privée, établis dans un état membres de l'UE, ou dans un État associé au programme, étant ou représentant une organisation de clusters, un réseau de clusters du Programme du Marché Unique ou un autre type d'organisation soutenant les transitions verte et numérique et renforçant la résilience de l'UE. ○ Consortium : Un consortium composé d'au moins 3 entités, qui remplit différentes conditions (voir le détail dans le document de l'appel) doit être constitué. • Appels à projets à destination des PME <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque appel comporte des conditions d'éligibilités différentes. Voici par exemples celles d'un appel à projet passé « <i>Renforcement des capacités et opportunités commerciales pour les entreprises sociales circulaires</i> » : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficiaires : personnes morales (organismes publics ou privés) établies dans l'un des États membres de l'UE ou dans les pays associés au programme. ▪ Consortium : au moins six entités indépendantes d'au moins trois pays éligibles différents, au moins un intermédiaire de l'économie sociale par pays participant impliqué dans le consortium, et un minimum d'une et un maximum de deux organisations actives au niveau de l'UE.
<p>Aménagements pour les RUP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le volet Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs (EY) : lors de leur mobilité, les entrepreneurs des régions ultrapériphériques de l'UE bénéficient de la bourse mensuelle la plus élevée : 1 200 € par mois (pour des bourses depuis juin 2024).
<p>Coûts éligibles et montants</p>	<p><i>Les coûts éligibles et les montants des subventions sont amenés à changer d'une année à l'autre et nécessitent d'être vérifiés dans le programme de travail annuel du programme. Les éléments ci-dessous sont mentionnés à titre indicatifs.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau Entreprise Europe (ENN)

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Montant de la subvention versée aux organisations où officient les conseillers ENN : entre 600 000 € et 30 millions €, selon l'État membre concerné ○ Fourniture de services à valeur ajoutée aux clients ○ Promotion du réseau et de la communication ○ Développement du réseau et renforcement des capacités ○ Coordination du réseau et gestion de la qualité ○ Gestion de projet (y compris la coordination de consortium) <ul style="list-style-type: none"> • Initiatives conjointes de clusters (Euroclusters) <ul style="list-style-type: none"> ○ Montant de la subvention : 2.625.000 € par projet <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts de gestion du programme pour les organisations intermédiaires responsables du recrutement et de l'appariement des entrepreneurs, ainsi que de la facilitation des actions de mobilité. ○ Bourse mensuelle pour les individus en mobilité : allant de 600 € à 1 200 € en fonction du coût de la vie dans l'État de destination. Cette bourse a pour but de couvrir les frais de voyage et les dépenses essentielles. <ul style="list-style-type: none"> • Appels à projets à destination des PME <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les subventions attribuées directement aux PME, les montants et les coûts éligibles varient d'un appel à projet à l'autre. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par exemple, pour l'appel à projet « <i>Entreprises de l'économie sociale : renforcement des capacités et opportunités commerciales pour les entreprises sociales circulaires</i> » : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montant de la subvention : jusqu'à 60 000 € ▪ Une réunion de lancement, la cartographie et l'évaluation des besoins, la formation et le renforcement des capacités, les programmes de conception. ▪ Activités d'accompagnement et de conseil, de communication et de sensibilisation. ▪ Cinq ateliers par pays participant au consortium ▪ Trois ateliers transnationaux en personne ▪ Par exemple, pour l'appel à projet « <i>Écologisation des PME de l'écosystème de proximité et de l'économie sociale par la coopération transnationale</i> » : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montant de la subvention : entre 750 000 € et 1 million € ▪ Formations ciblées en ligne et sur site, sessions d'apprentissage par les pairs et activités de sensibilisation ▪ Activités de coaching, de mentorat et de soutien par exemple, soutien à l'expansion pour les entrepreneurs de l'économie sociale. ▪ Services de conseil pour aider des PME et entrepreneurs de l'économie sociale à mettre en œuvre des changements durables : cartographie des possibilités de financement, aide à l'obtention de certification et labels et au développement de marchés verts locaux, conseils sur la manière de recueillir des données et de communiquer sur les performances durables.
<p>Taux de co-financement</p>	<p>Le taux de cofinancement est variable selon le volet et la priorité concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau Entreprise Europe (ENN) : jusqu'à 100 % des coûts éligibles pour les coûts additionnels de coordination et de développement de réseaux, et jusqu'à 60 % des coûts éligibles pour les autres catégories de coûts. • Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs : jusqu'à 75% des coûts de gestion du programme ; et 100% du soutien aux entrepreneurs.

	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives conjointes de clusters (EUROCLUSTERS) : jusqu'à 100% du total des coûts éligibles. • Pour les appels à projets directement à destination des PME : jusqu'à 90% du total des coûts éligibles.
Préfinancement	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de préfinancement est variable selon le volet et la priorité concernés. • Pour le EEN, le préfinancement est de 25% et 30% en première et deuxième tranches sur la durée de subvention (3 ans et demi).
Principaux critères d'évaluation	Les comités d'évaluation évaluent les propositions sur la base de critères d'attribution tels que la pertinence des actions proposées au regard des objectifs poursuivis, la qualité des actions proposées, leur impact, y compris sur le plan économique, social et environnemental, leur budget et leur rapport coût-efficacité.
Aspects pratiques et calendrier des appels à projet	<p>Où déposer son projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les candidatures doivent être soumises par voie électronique par l'intermédiaire du Portail des appels à projets et financements de l'UE pour l'appel à propositions correspondant. <p>Quand ? Calendrier des appels à projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les appels à projets EEN sont habituellement structurés sur base de « <i>cut off</i> » pour chaque période de trois ans et demi. • Les appels à projets d'Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs sont généralement publiés une fois par an. • Les appels à projets Joint Clusters sont généralement publiés une fois par an. • Les appels à projet à destination des PME sont généralement publiés une fois par an. • Les dates des appels à projets sont à retrouver dans les programmes de travail annuels du programme et sur le Portail des appels à projets et financements de l'UE. <p>Délais de paiement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas de EEN : 1^{er} préfinancement 11 jours avant la date de commencement des activités et 2^{ème} préfinancement après 12 mois. • En général : les préfinancements des subventions sont exécutés 11 jours avant le commencement des activités, ou dans les 30 jours du commencement de l'action et après signature de la subvention. Si deux préfinancements sont prévus, les détails sont établis dans le texte de l'appel à projets correspondant et fixés dans la subvention. Le paiement final est fait dans les 90 jours après transmission du rapport final.
Mise en œuvre, suivi et pilotage du programme aux niveaux européen et national	<p>Au niveau européen :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (GROW) pilote le volet <i>Compétitivité des PME</i> du programme Marché Unique : développement de politiques, études de suivi, dialogue avec les parties prenantes. • Le Conseil européen de l'innovation et Agence exécutive pour les PME (EISMEA) le met en œuvre. • Si le programme est principalement mis en œuvre directement par la Commission Européenne (gestion directe), une petite partie est confiée à d'autres acteurs (gestion indirecte), dont : Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) en charge de des Académies Européennes du Vent et de l'Hydrogène. <p>Au niveau national :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme est suivi par un ETP affecté à 5% de son temps, au sein de la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie, des Finances, de la Souveraineté Industrielle et Numérique. Il n'y a pas de lien structuré avec les bénéficiaires du programme, tous volets confondus.

	<ul style="list-style-type: none"> Le volet Erasmus pour les Jeunes Entrepreneurs est suivi par des points de contacts locaux, lauréats d'appels à projets de la Commission européenne, qui accompagnent les entrepreneurs tout au long de leur candidature et de leur mobilité. <p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus d'un tiers de l'objectif Compétitivité des PME (37%) est mis en œuvre sur appels à projets ouverts – une part bien supérieure à celle dans tous les autres volets du programme.
Synergies possibles avec d'autres fonds	<ul style="list-style-type: none"> Une action ayant reçu une contribution au titre du Corps Européen de Solidarité peut aussi recevoir une contribution d'un autre fonds européen, national ou régional, si les contributions ne couvrent pas les mêmes coûts. Par exemple, le volet d'action « PME » du fonds InvestEU peut permettre aux PME d'obtenir des prêts et des apports de fonds propres. Un Label d'excellence peut être décerné à des projets de qualité qui ne peuvent être financés au titre du programme Erasmus + en raison de contraintes budgétaires. Il peut permettre de bénéficier de financements alternatifs (ex. FEDER et FSE+), sans autre évaluation.

POUR ALLER PLUS LOIN

<h3>S'INFORMER</h3> <ul style="list-style-type: none"> Décision d'exécution (2024) de la Commission relative au financement du programme et à l'adoption du programme de travail pour 2025-2027 (en anglais) Les appels à propositions pour des actions de soutien aux entreprises / PME sont annoncés sur le site de l'Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME et publiés sur le portail de financement et d'appels d'offres de l'UE. Réseau Entreprise Europe : <ul style="list-style-type: none"> Point de contact local du Réseau Entreprise Europe (EEN) Réseau Enterprise Europe Network pour les entreprises Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs : <ul style="list-style-type: none"> Le guide du programme Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs Les points de contact en France (il n'y en a actuellement pas les RUP) Erasmus for Young Entrepreneurs Support Office e-mail : support@erasmus-entrepreneurs.eu 	<h3>CONTACTS AU NIVEAUX EUROPEENS, NATIONAL ET REGIONAL</h3> <ul style="list-style-type: none"> Questions sur le programme Marché Unique : EISMEA-SMP-COSME-ENQUIRIES@ec.europa.eu (Rubrique à mettre à jour régulièrement par les personnes responsables au sein de la région)
--	---

Exemples de projets Marché Unique, objectif B

EEN Antilles / Promotion du programme COSME pour le marché unique aux Antilles françaises	
Volet	Réseau Entreprise Europe / Enterprise European Network (EEN)

Budget global	1 446 901,12 €
Subvention de l'UE	384 268,00 €
Participants	<p>Coordinateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chambre de Commerce et d'Industrie de Martinique <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe
Calendrier	<p>Date de début : 01 janvier 2022</p> <p>Date de fin : 30 juin 2025</p>
Objectifs	<p>Le projet EEN Antilles s'inscrit dans les priorités de la Commission européenne de mettre l'accent sur les régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE. Il vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la compétitivité des entreprises locales en facilitant leur accès aux marchés européens et internationaux. Soutenir la transition verte et numérique des très petites entreprises (TPE) des Antilles afin d'assurer leur adaptation et leur résilience. Faciliter l'intégration des entreprises locales dans leur bassin géographique pour renforcer la coopération régionale et leur compétitivité. Encourager l'innovation et l'internationalisation des PME en leur apportant un accompagnement spécifique. Fournir un accès aux financements adaptés, notamment pour les projets innovants et durables.
Actions financées	<p>1. Formation et accompagnement à l'export</p> <ul style="list-style-type: none"> Des formations spécialisées pour aider les entreprises à structurer leur développement à l'international, incluant : <ul style="list-style-type: none"> Les fondamentaux du commerce international (prospection, logistique, douane, appels d'offres, paiement, calcul du prix de vente export, etc.). Des webinaires thématiques : ex. "L'export, levier de relance pour les entreprises ultramarines", "Opportunités d'affaires au Sénégal/Ghana". Un programme de mentorat "How I Met My Advisor !" pour aider les startups à structurer leur stratégie à l'international. <p>2. Accompagnement vers les marchés africains et caribéens</p> <ul style="list-style-type: none"> Parcours export "Booster Afrique" : accompagnement de 5 entreprises sur les marchés dynamiques de l'Afrique de l'Ouest et Centrale (Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun). Missions collectives de prospection en Dominique et en République Dominicaine pour renforcer la coopération commerciale avec les îles voisines. <p>3. Soutien à l'innovation et à la transition verte</p> <ul style="list-style-type: none"> EIT Food Startup Awareness Event : mise en réseau des startups du secteur agroalimentaire pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat. Opérations pilotes sur la gestion des biodéchets professionnels pour encourager des pratiques durables. <p>4. Événements et mise en réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> Mois européen de la cybersécurité et Rencontres du Développement Durable pour sensibiliser aux enjeux numériques et environnementaux. Actions de coopération locale pour renforcer les liens entre les acteurs publics et privés et promouvoir l'innovation dans les Antilles.

OPEN-EYEt3 : Organisation and Promotion of Entrepreneurial Networking in the framework of ERASMUS for young entrepreneurs as a contribution to the European triple transition challenge

Volet	ERASMUS pour jeunes entrepreneurs (EYE)
Budget global	4 600 000,62 €
Subvention de l'UE	3 999 999,48 €
Participants	<p>Coordinateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Université des Sciences Appliquées de Fulda, Allemagne <p>Participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le consortium est composé d'universités, d'instituts de recherche, de chambres et d'associations actives dans le domaine du soutien aux entreprises et de la formation à l'entrepreneuriat (par exemple, en gérant des incubateurs et des centres de soutien aux start-ups), dont l'Institut Technologique des Canaries, Espagne (qui bénéficie de 480 000 €) • Certains partenaires ont déjà géré d'autres programmes de mobilité européens (par exemple, Erasmus+) et apportent leur expérience et leur expertise spécifiques. • OPEN-EYEt3 mobilisera au moins 1 714 entrepreneurs.
Calendrier	<p>Date de début : 01 février 2023</p> <p>Date de fin : 31 janvier 2027</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et promouvoir le réseautage entre entrepreneurs • Contribuer au triple défi de la transition européenne : aider les entreprises européennes à devenir plus résilientes, numériques et écologiques. • Cibler des entrepreneurs issus de pays sous-représentés et le soutien de modèles économiques écologiques et numériques. • Développer le coaching en ligne pour les nouveaux entrepreneurs, pour permettre aux participants de profiter pleinement de leur participation à EYE et du marché unique européen • Développer la communauté digitale des entreprises OPEN-EYE
Actions financées	<ul style="list-style-type: none"> • Coaching en ligne pour renforcer les compétences essentielles afin de relever le « triple défi de la transition » : innovation verte et numérique, résilience personnelle et adaptation des modèles économiques. <ul style="list-style-type: none"> ○ Par exemple, le développement et le test de modules tels que des ateliers de "pitching", ou la présentation rapide de leur startup, au cours desquels les entrepreneurs s'entraînent à présenter leur projet et à donner du feedback aux autres. Ce processus structuré réunit 2 à 4 nouveaux entrepreneurs ou coachés, qui enregistrent leurs présentations en ligne et reçoivent des retours de leurs pairs sous la supervision d'un coach en ligne. • Développement de la communauté digitale OPEN-EYE, un espace d'échange et de collaboration dédié aux entreprises.
Contact	Contactez les participants ici .

Volet	Joint Cluster Initiative/ Initiatives de Clusters Combinés, secteur du tourisme
Budget global	1 399 612,43 €
Subvention de l'UE	1 364 648,00 €
Participants	<p>Coordonné par : Le Cluster Maritime des Iles Baléares</p> <p>Participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association Catalane pour l'Innovation et l'Internationalisation du Secteur de l'Eau, Partenariat de l'Eau Catalan, Espagne - Cluster Technologique National de Croissance Bleue Italienne, Italie - Centre des Distinctions pour la Navigation, Grèce - Association du Cluster Maritime des Canaries, Espagne - Université de Patras, Grèce - Agence de Développement Régional de l'Alentejo, Portugal
Calendrier	<p>Date de début : 01 septembre 2022</p> <p>Date de fin : 31 décembre 2024</p>
Objectif	<p>Le projet IKAT a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir un soutien financier aux PME de l'écosystème touristique, en les accompagnant dans des domaines tels que l'accélération, l'innovation, l'adaptation numérique et verte, l'accès au financement et l'internationalisation. • Adapter les services aux besoins des régions, en se concentrant sur les régions les plus vulnérables sur la base de leur indice de vulnérabilité touristique (intensité touristique et saisonnalité) • Mettre en place un nouveau réseau spécialisé "l'Eurocluster IKAT" pour les PME du tourisme européen, en intégrant des alliances d'affaires en Afrique et en Amérique Latine pour renforcer la collaboration sectorielle. Il regroupe les acteurs clés de l'écosystème industriel du tourisme en Europe, notamment les clusters maritimes et logistiques ; les clusters touristiques ; et les clusters d'innovation et de contrôle de la qualité de l'eau. • Créer un consortium agile, démocratique et flexible, afin de garantir une prise de décision efficace et un impact à long terme sur l'écosystème touristique. <p>Le projet contribuera à la mise en œuvre de la stratégie touristique de la Commission européenne, notamment en matière de tourisme maritime et côtier en Méditerranée.</p>
Actions financées	<p>1. Gestion de projet et coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi technique, financier et administratif pour garantir la conformité avec le plan de travail et les indicateurs de performance. • Réunions mensuelles entre les partenaires du consortium et mises à jour régulières avec le responsable du projet. • Gestion efficace des documents (Contrats de subvention, rapports, livrables, annexes). <p>2. Actions préparatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmes de formation et échanges de connaissances entre les partenaires du projet. • Cartographie de l'écosystème économique touristique des régions participantes. • Développement d'un modèle de collaboration entre les clusters européens et les acteurs clés du secteur. • Analyse SWOT et développement d'un réseau de résilience pour renforcer les capacités des PME. <p>3. Soutien aux PME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'appel d'offres pour soutenir les PME, suivi d'un Info Day international pour attirer les candidats.

	<ul style="list-style-type: none"> Publication de l'appel d'offres pendant 90 jours, suivie d'un processus d'évaluation de 30 jours. <p>4. Communication et diffusion</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un plan de communication et de diffusion commun. Production et distribution de supports de communication.
Contact	Contactez les participants ici .

Projet ENACT : Favoriser l'entrepreneuriat d'innovation sociale dans l'agroalimentaire grâce à la transition numérique

Volet et appel à projet	Appels à projets ouverts directement aux PME / Accélérer la transition numérique des entreprises de l'économie sociale et des PME (SMP-COSME-SEED)
Budget global	1 233 772,06 €
Subvention de l'UE	1 132 394,80 €
Participants	<p>Coordinateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chambre Officielle de Commerce, d'Industrie et de Navigation de Barcelone <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Link Barcelona Strategic Projects, Espagne Think tank pour la solidarité, Belgique Association pour l'Innovation et l'Économie Sociale (Make it Better), Portugal AgriFood Lituanie Service Autrichien de Soutien aux Entreprises
Calendrier	<p>Date de début : 02 septembre 2024</p> <p>Date de fin : 01 mars 2027</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la transition numérique et l'entrepreneuriat au sein de l'économie sociale agroalimentaire. Encourager la cocréation de solutions numériques innovantes capables de façonner l'avenir du secteur agroalimentaire. Renforcer les capacités et accélérer la transformation du système alimentaire européen vers la durabilité, en favorisant des territoires résilients, justes et solidaires.
Actions financées	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic approfondi des besoins par pays afin d'identifier les besoins spécifiques pour la transition numérique des acteurs de l'économie sociale faisant partie du secteur agroalimentaire. Développement d'activités de renforcement des capacités, sur la base du diagnostic, qui visent à promouvoir l'innovation, la collaboration et la résilience dans le secteur. Déploiement d'un programme transnational de renforcement des capacités, incluant une initiative de formation de formateurs pour 30 personnes, afin de renforcer les organisations facilitatrices de l'économie sociale, ainsi que des sessions de formation virtuelles et locales destinées à un minimum de 200 participants pour soutenir cet effet multiplicateur. Organisation d'événements innovants tels qu'un hackathon transnational et un matchathon, Octroi d'un soutien financier direct d'un total de 220 000 pour favoriser la cocréation.
Contact	Contactez les participants ici .

Pour plus d'informations sur les **travaux de l'OCDE sur le développement régional**, veuillez consulter : <https://www.oecd.org/fr/themes/developpement-regional.html>.

La première version de cette fiche a été réalisée par l'OCDE en mai 2025, et été validée par l'Agence exécutive du Conseil européen de l'innovation et des PME (EISMEA).

Le projet est financé par l'Union européenne via l'instrument d'appui technique, et mis en œuvre par l'OCDE en coopération avec la Task Force Réformes & Investissements de la Commission Européenne (SG REFORM).
Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Les opinions exprimées ici ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant l'opinion officielle de l'Union européenne."